

Beaumont, l'élève Bourget suivit un cours classique au Petit et Grand Séminaire de Québec.

Il prit l'habit ecclésiastique en 1818 et durant la même année scolaire 1818-19, le pieux séminariste fut envoyé au collège de Nicolet, comme professeur de Syntaxe et Eléments jusqu'en 1821, sous la direction de Révérend Messire Jean Rimbault, supérieur.

Le 21 mai 1821, il reçut le sous-diaconat et il fut immédiatement transféré à l'évêché de Montréal, par ordre de Mgr J. O. Plessis de Québec, pour être le secrétaire de Sa Grandeur Mgr Jean Jacques Lartigue.

Six mois plus tard, le 23 novembre 1821, il fut fait diacre et le 30 novembre 1822, il fut ordonné prêtre dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. La première messe de Sa Grandeur fut dite dans cet humble sanctuaire.

Associé à tous les travaux de l'évêque de Montréal, le jeune abbé fut nommée, le 4 octobre 1825, chapelain de l'église St-Jacques le Major qui venait d'être construite et érigée en Cathédrale par N. SS. Lartigue, Gaulin et Turgeon.

La charge de vicaire-général du diocèse de Montréal lui fut confiée en 1836 et dès 1837, le 10 mars, le digne Grand Vicaire Bourget fut promu, par un bref de Grégoire XVI, à l'épiscopat, sous les titres d'évêque de Telmesse, en Lycie, et coadjuteur de Mgr J. J. Lartigue de Montréal *cum futura successione*. Mgr Ignace Bourget reçut sa consécration canonique le 25 juillet suivant dans la Cathédrale de St Jacques ; le 10 mai précédent, Mgr Bourget avait été reconnu civilement par le roi Guillaume IV d'Angleterre, en prêtant le serment d'allégeance devant Lord Gosford, gouverneur-général du Canada.

Mgr Ignace Bourget succéda le 23 avril 1840, à Mgr Jean Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, quatre jours après que ce dernier eut rendu sa belle âme à Dieu.

Dans les termes d'une excessive humilité et de la plus tendre piété, Mgr Ignace Bourget annonça ainsi son avènement au siège épiscopal :

« Le regret que vous cause la mort de Mgr Lartigue est d'autant plus amer que vous ne pourriez, nos très-chers frères vous consoler de cette perte immense en voyant le fardeau de l'épiscopat passer à un sujet si peu qualifié pour remplacer auprès de vous ce savant et vertueux prélat. Hélas ! Que nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'apostolat et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis notre élévation que pour nous punir de nos innombrables péchés et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous avez reçues par le ministère de cet excellent pontife.

Oh ! que le poids de la charge pastorale est accablant, nos Très-Chers Frères ! Nous vous conjurons donc au nom de Jésus-Christ de l'alléger par votre obéissance à l'église, votre ferveur dans les saintes pratiques de la religion, votre respect pour vos pasteurs, en un mot, par votre terreur pour le vice et votre fidélité à vos devoirs